

Avis 9 : rentrée du carnaval

Châtelet, le 7 mars 2022

Chers parents et élèves,

Une rentrée avec un sentiment de soulagement, nous allons enfin pouvoir jouir d'un allègement des mesures covid :

port du masque

Le port du masque n'est plus obligatoire, mais il reste permis pour les personnes qui le désirent et un FFP2 est recommandé pour celles vulnérables médicalement.

• activités extra-muros avec nuitées

Les activités extra-muros avec nuitées sont autorisées dans le respect des règles en vigueur dans la société.

Nous envisageons de voir dans quelles limites un voyage de rhétos serait organisable. Dans ce cas, ce seront les règles de gestion des cas du pays d'accueil qui devront s'appliquer. Il sera fortement recommandé aux parents de réaliser des autotests sur leurs enfants, avant de partir en voyage (si possible le jour du départ), les accompagnants effectueront un autotest aussi. Tout participant en attente de résultat d'un test PCR ou présentant des symptômes sera exclu. Un taux de 70 % minimum sera exigé, si le voyage se prolonge après les vacances de Pâques, dans ce cas 80% devront s'y engager (10 % pouvant en dernière minute être positifs).

Les autres mesures (ouverture des fenêtres, désinfection des bancs et des mains) restent d'application.

Nous tenons aussi, par solidarité envers l'Ukraine, à vous inviter à lire la lettre du frère supérieur de Rome, Robert Schieler.

Nous souhaitons à tous les élèves, d'entamer ce nouveau trimestre avec la rigueur et la détermination nécessaires pour qu'ils puissent célébrer leur réussite en juin.

Didier Lorge,

Nathalie Di Stefano.

Directeur

Coordinatrice